



Mairie de
LOURDES
 Presse-Communication

LA BANQUE SPORT et CULTURE

La Ville de Lourdes et le C.C.A.S. communiquent :

☞ **Qu'est-ce que le dispositif Banque Sport/Banque Culture ?**

Il permet à des enfants et des jeunes de familles disposant de bas revenus de découvrir et de pratiquer une activité sportive ou culturelle, en les aidant financièrement dans l'achat d'une licence, d'une adhésion ou d'un équipement.

☞ **Qui peut bénéficier de l'aide ?**

- les enfants et adolescents de 6 à 18 ans (nés entre 1990 et 2002), sous condition de ressources,
- résidant sur **Tarbes, Aureilhan, Bordères, Odos, Soues et Lourdes**,
- qui souhaitent s'inscrire auprès d'une association sportive ou culturelle.

A noter : une seule activité sera subventionnée par enfant pour l'année 2008-2009.

☞ **Comment bénéficier de l'aide ?**

Un formulaire de demande d'aide financière doit être complété **pour chaque enfant** et accompagné des photocopies des éléments suivants :

- * Avis d'imposition ou de non imposition des revenus 2007
- * Attestation de toutes les prestations versées par la CAF en juillet 2008
- * Attestation d'inscription délivrée par l'association sportive ou culturelle précisant le montant annuel de la cotisation ou de la licence.

(si vous avez plusieurs enfants, une seule photocopie par élément suffit)

Les formulaires d'inscription sont à retirer et à déposer sur Lourdes :

- à l'**accueil du CCAS** (2, rue de l'Hôtel de Ville)
- à l'**accueil de la Maison Départementale de la Solidarité** (19, boulevard Roger Cazenave)

Pour les familles ne pouvant se déplacer, **les formulaires d'inscription peuvent être demandés par mail** à gip.mc.vazquez@orange.fr.

☞ **Sous quelle forme sera attribuée l'aide ?**

Après examen, si le dossier est accepté, le GIP enverra aux familles courant novembre :

- un (ou plusieurs) coupon sport (pour l'inscription aux activités sportives),
- un (ou plusieurs) chèque vacances (pour l'inscription aux activités culturelles),
- un (ou plusieurs) chèque cadhoc (pour l'achat d'équipement sportif ou culturel).

Les dossiers doivent être déposés avant le 15 Octobre 2008 – (Aucun dossier ne sera instruit après cette date, sauf pour le ski)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Marie Christine VAZQUEZ au 05-62-56-34-90

